

Accord sur le consentement éclairé

Je soussigné(e) **Mr/Mme**

reconnais avoir reçu de mon chirurgien, le **Docteur**

toute l'information souhaitée, simple et intelligible concernant l'évolution spontanée des troubles ou de la maladie dont je souffre.

**Pour cette pathologie,
il m'a aussi été expliqué les risques auxquels je m'expose en me faisant opérer, les bénéfices attendus de cette intervention et les alternatives thérapeutiques.**

Néanmoins, en dehors des risques spécifiques principaux et classiques qui m'ont été exposés, je dois savoir et accepter que toute intervention chirurgicale comporte des risques incompressibles. Certains sont exceptionnels comme le décès ou le handicap mais ne peuvent malheureusement jamais être totalement éliminés. D'autres sont plus fréquents (3 à 5% de toutes les interventions chirurgicales).

Quelle que soit la chirurgie, on peut les classer dans six grandes catégories :

1. les risques hémorragiques : toute intervention chirurgicale nécessite un traumatisme cutané et des tissus traversés qui peut se compliquer malgré toutes les précautions, d'une simple hémorragie à un choc hémorragique nécessitant parfois une transfusion.
2. les risques infectieux : toute brèche cutanée ou tout passage dans l'organisme d'un corps étranger peut entraîner une pullulation de germes, germes appartenant au patient ou germes importés (infection nosocomiale) malgré un bilan pré-opératoire montrant l'absence d'infection ou/et la prescription d'une antibioprophylaxie. Certaines interventions sont plus à risque que d'autres, en particulier celles effectuées pour un abcès, une péritonite, une infection déjà existante chez le patient. Toute intervention avec mise en place d'une prothèse en métal ou tissulaire comporte un risque infectieux et un risque de rejet.
3. les risques thrombo-emboliques : toute hospitalisation entraîne un alitement de quelques heures à quelques jours qui peut être responsable de la formation de caillots dans les veines appelés *phlébites* et parfois de la migration de ce caillot dans les poumons, appelée *embolie pulmonaire*. Selon l'intervention chirurgicale programmée, des mesures de prévention des maladies thrombo-emboliques (bas de contention, piqûres d'anticoagulants) peuvent être nécessaires mais malheureusement parfois insuffisantes. Toute embolie pulmonaire est potentiellement mortelle.
4. Les risques médicamenteux : avant, pendant et après votre hospitalisation, il pourra vous être prescrit des médicaments qui comportent, quel que soit le type de molécule ou la famille, des risques d'effets secondaires ou de réactions allergiques. Ce risque est malheureusement incompressible et variable selon les individus.
5. Les risques esthétiques : toute intervention chirurgicale qui nécessite l'ouverture de la peau peut avoir des complications esthétiques en raison de la désunion de la cicatrice ou de l'existence d'une cicatrisation trop importante, appelée *cicatrisation chéloïde*.
6. Les risques douloureux : dans tout établissement de santé, des équipes médicales ont aujourd'hui des protocoles clairement établis pour éviter et limiter la douleur. Malheureusement et malgré les efforts accomplis, certaines douleurs sont très difficiles à prévenir et à contrôler.

J'ai également été prévenu(e) qu'au cours de l'intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux prévus initialement.

J'autorise et sollicite, dans ces conditions, le chirurgien à effectuer tout acte qu'il estimerait nécessaire.

Date et Signature

Afin de remplir nos obligations médico-légales réciproques, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir prendre connaissance de ce document, de le signer et le remettre à votre chirurgien ou à l'équipe médicale lors de votre hospitalisation.